

CLUB DE BADMINTON L'ESCALE

FICHE D'ADHÉSION POUR LES MEMBRES ET BÉNÉVOLES

Saison 2024-2025

| | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <i>Prénom</i> | <i>Nom</i> | <i>Téléphone maison</i> |
| <input type="text"/> | | <input type="text"/> |
| <i>Courriel</i> | | <i>Téléphone cellulaire</i> |
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <i>Adresse (no., rue)</i> | <i>Ville</i> | <i>Prov.</i> |
| <input type="text"/> | | <input type="text"/> |
| <i>Code postal</i> | | |
| Choisir la bonne catégorie : <input type="text"/> | | <input type="text"/> |
| Élève (jusqu'en 12e) | Adulte (n'est plus aux études) | <i>Date de naissance AAAA/MM/JJ</i> |
| Étudiant (cégep / université) | Bénévole | <i>[si élève ou étudiant]</i> |
| J'accepte que ma photo (ou celle de mon enfant) puisse être sur la page FB ou le site internet du CBL : | | <input type="checkbox"/> |

AVIS : En accord avec la politique de Badminton Ontario, tout Junior* de moins de 19 ans doit porter des lunettes de protection répondant aux normes de sécurité ASTM F803, lorsque plus de deux joueur(se)s sont sur le même terrain. **Au CBL, seul les Juniors portant des lunettes de protection ou de prescription seront acceptés sur les terrains.**

*Est considéré comme Junior, tout joueur et toute joueuse de moins de 19 ans au 31 décembre de la saison de jeu, qui s'étend de septembre à juin.

Les frais d'adhésion au CBL incluent une assurance auprès de Badminton Ontario ainsi que l'adhésion à l'ODBA (Ottawa District Badminton Association).

Il est de la responsabilité de chaque membre de se présenter au CBL en respectant le guide établi par le Bureau de santé de l'est de l'Ontario pour éviter de propager le virus Covid-19 et ses variants.

En considération que le Club de Badminton L'Escale (CBL) accepte mon enfant et/ou moi-même dans ses activités, moi et mes héritiers acceptons volontairement de renoncer à toute poursuite et dégageons le Club de toute responsabilité suite à une blessure ou accident découlant directement ou indirectement de sa participation aux activités du CBL.

Je, sous-signé, ai lu et accepte toutes les informations et règlements ci-haut ainsi que dans les annexes A (règlements et bénéfiques), B (décharge) et C (port de lunettes).

| | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| Signature du membre | Signature du parent ou tuteur |

Pour paiement Interac, utilisez cbl.rockland.on@gmail.com, mot de passe : badminton. Si vous payez pour votre enfant mineur, ajoutez aussi son nom en référence.

| Réservé à l'usage du Club seulement | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Reçu par _____ Date _____ | 40\$ (élève) |
| | 50\$ (étudiant) |
| Interac <input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque <input type="text"/> | 90\$ (adulte) |
| | 180\$ (famille) |
| | Groupe de jeu: <input type="checkbox"/> 18h <input type="checkbox"/> 19h30 |

ANNEXE A

Le **Club de badminton L'Escale (CBL)** est un club francophone qui accepte avec plaisir des membres s'exprimant dans une langue autre que le français. Cependant, toute l'information est diffusée uniquement en français en conformité avec les politiques de L'Escale.

Le CBL tient son activité les **mardis et jeudis soir de 18h à 19h30** pour les élèves de moins de 16 ans (de la 5^e à la 10^e année), et de **19h30 à 21h50** pour les plus de 16 ans (11^e année), et ce de septembre à juin.

Mardi **18h:** 5^e, 6^e, 7^e **19h30:** 11^e et plus, adultes
Jeudi **18h:** 8^e, 9^e, 10^e **19h30:** 11^e et plus, adultes

Le CBL n'est pas tenu responsable des membres qui quittent avant la fin de l'activité.

Les frais d'adhésion de septembre à juin sont de **\$40/élève, \$50/étudiant, \$90/adulte et une famille peut payer \$180 si c'est avantageux** (famille = adulte(s) + enfant(s) avec le même lieu de résidence).

Aucun remboursement ne sera accordé.

Le CBL ne peut être tenu responsable des accidents, des blessures et des vols qui pourraient survenir pendant ses heures de fonctionnement. De plus, le CBL recommande fortement le port de lunettes de protection à tous ses membres.

Il y aura certains soirs où le gymnase ne sera pas disponible pour des raisons qui sont hors de notre contrôle. Ces dates sont affichées sur le babillard.

En adhérant au Club, j'accepte:

1. **de collaborer à préparer le gymnase** (les poteaux, les filets, les bancs, la petite table, etc.)
2. de toujours jouer du double s'il y a des personnes en attente,
3. de libérer le terrain aussitôt ma partie de 21 points terminée,
4. de ne pas jouer deux parties consécutives s'il y a des personnes en attente,
5. de jouer avec les autres membres de même calibre si ceux-ci ou celles-ci me le demandent,
6. de cesser de jouer à 19h30 et 21h50 même si ma partie n'est pas finie,
7. de soigner mon langage (éviter de jurer),
8. de laisser le gymnase et les salles de déshabillage dans un état impeccable de propreté,
9. de ne pas flâner dans les corridors de l'école,
10. d'utiliser la sortie Sud de l'école à l'arrivée et au départ,
11. d'être souriant-e dans la défaite comme dans la victoire, et faire preuve d'esprit sportif
12. de porter une tenue vestimentaire adéquate pour un sport intérieur (t-shirt, short et espadrilles propres) interdit : camisole et casquette,
13. d'adopter les mesures appropriées et raisonnables adoptées par le CBL pour offrir un milieu sécuritaire
14. de consulter régulièrement le babillard,
15. de collaborer avec les membres bénévoles,
16. que mon adresse courriel soit partagée aux membres du comité du CBL,
17. **de collaborer à ranger l'équipement** (les poteaux, filets, volants, replacer les bancs, petite table, etc).

Le Club se réserve le droit d'expulser un membre qui ne respecte pas ces règles, et ce sans remboursement. De plus, en lien avec la Covid, il se réserve le droit de modifier le retour au jeu selon les directives du Bureau de santé de l'est de l'Ontario ou si jugé nécessaire pour son bon fonctionnement.

BÉNÉFICES d'être membre du CBL

1. Une saison d'activités en collaboration avec le calendrier scolaire de L'Escale
2. Accès à l'assurance responsabilité civile et l'assurance complémentaire « Sport Accident Coverage For Individuals »
3. Les volants de nylon Yonex 300 et 350 fournis pour les parties
4. Trois tournois récréatifs inter-club
5. Soirées de rencontre avec des compagnies de badminton avec essais et possibilités d'achats de produits (à déterminer)
6. Des tirages de prix de présence lors de certaines soirées spéciales
7. Un tournoi compétitif adulte annuel communautaire (frais additionnel)
8. Un tournoi compétitif junior annuel communautaire (frais additionnel) à déterminer
9. Un souper annuel de fin d'année (fin mai)
10. De l'entraînement gratuit sur place
11. Un inventaire de produits à vendre tel que prises de raquette et lunettes de protection
12. Un comité formé de bénévoles qui planifient et supervisent les activités du Club
13. Un babillard au gymnase avec les infos du Club mis à jour, indiquant entre autre les soirées spéciales et annulées; toutefois certains changements sont hors de notre contrôle
14. L'envoi régulier d'une info-lettre électronique
15. Un encadrement pour le temps des jeunes entre 18h et 19h30
16. Une 1ère soirée gratuite
17. Des vestiaires pour dames et hommes ainsi que des fontaines d'eau disponibles
18. Des rabais lors de tournois organisés par l'Association de badminton du district d'Ottawa (ODBA)
19. Le support, expertise et consultation avec l'ODBA
20. Une clinique d'entraînement annuelle gratuite offerte par l'ODBA

ANNEXE B

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET FORMULAIRE DE RENONCIATION

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Le Club de badminton L'Escale, ses bénévoles, son comité, ses entraîneurs et ses organisateurs ne sont pas responsables des blessures, dommages ou pertes subies par un membre durant la pratique du badminton ou résultant de sa participation à une activité sociale causés de quelque façon que ce soit incluant, mais sans s'y limiter, par la négligence du Club.

DESCRIPTIONS DES RISQUES

(pour alléger le texte, ce document s'adresse également aux parents ou tuteurs légaux des membres de moins de 18 ans)

En considération de ma participation, aux activités, aux entraînements et tournois du Club de badminton L'Escale, je reconnais par la présente que je suis conscient.e des risques et des dangers associés ou liés aux activités, entraînements et tournois. Les risques et dangers comprennent, mais sans s'y limiter, les blessures causées par :

- L'effort physique vigoureux, cardiovasculaire intense, les mouvements rapides, les rotations rapides du corps et arrêts soudains;
- Les chutes dues aux déplacements rapides et arrêts soudains;
- L'utilisation inadéquate ou bris de la raquette;
- Le contact avec un volant (au corps et/ou aux yeux);
- Collision avec un autre joueur ou raquette

JE SUIS ÉGALEMENT CONSCIENT QUE :

- Les blessures peuvent être graves, et le risque de blessure s'accroît avec la fatigue;
- Le risque de blessures diminue si le membre observe les **règlements**
- Le CBL oblige le port de lunettes de protection répondant aux normes de sécurité ASTM F803, pour les membres de moins de 19 ans et accepte le port de lunettes de prescription suite à la lecture de **l'Annexe C**, en accord avec la politique de Badminton Ontario
- Le CBL recommande fortement le port de lunettes de protection répondant aux normes de sécurité ASTM F803, à tous les membres de 19 ans et plus
- Je peux me retirer de l'activité si je constate des conditions de jeu non-sécuritaire et devrait en aviser les organisateurs

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

En considération du droit de participation qui m'est conféré par le Club de badminton L'Escale, je consens à :

- Faire examiner ma condition physique, par un médecin;
- Assumer les risques inhérents, associés ou reliés à ma participation;
- Ma part de responsabilité lors de blessures, pertes ou dommages que je pourrais subir en participant;
- Décharger le CBL, ses bénévoles et autres membres, de la responsabilité relative à toutes réclamations, demandes, poursuites et coûts pouvant découler de ma participation, même si ces risques, blessures, pertes, dommages, réclamations, poursuites et coûts ont été causés par la négligence du Club.

ANNEXE C

RISQUES DE BLESSURES AUX YEUX ET IMPORTANCE DU PORT DE LUNETTES DE PROTECTION

1. Risques de blessures

- Les yeux, ou autres parties du corps, peuvent être frappés par un volant en mouvement.
- Dans le cas des yeux, un tel impact pourrait causer des dommages et une perte partielle ou complète de la vue.
- Un volant en mouvement peut aussi frapper les verres ou une monture fragile, détruisant ou déplaçant les verres, et/ou brisant la monture.
- Des morceaux de verres brisés ou la monture brisée peuvent blesser les yeux.
- Des dommages directs ou indirects pour ceux et celles qui portent des lunettes de prescription peuvent également survenir si les yeux ou les lunettes sont frappés par une raquette.

2. Importance du port de lunette de protection:

Les lunettes répondant aux normes de sécurité ASTM F803 sont conçues pour résister à l'impact d'un volant en mouvement ou d'un coup reçu sur la monture sans déplacer ou briser les verres ni briser la monture suite à un coup d'une raquette. Comme résultat, les yeux sont protégés en tout temps.

Tous les joueurs et toutes les joueuses devraient porter des lunettes de protection répondant aux normes de sécurité ASTM F803 durant le jeu. Idéalement, les joueurs.se.s portant normalement des lunettes de prescription devraient porter également des lunettes de protection répondant aux normes.

Plusieurs options s'offrent :

- Porter des lunettes de protection avec des verres de prescription.
- Porter des lunettes de protection qui s'utilisent par-dessus les lunettes de prescription.
- Porter un adaptateur qui tient les lunettes de prescription en dessous des lunettes de protection.
- Porter des verres de contact avec des lunettes de protection.

D'autre part, considérant le coût élevé des lunettes de prescription, l'ODBA (parfois) et le CBL accepteront le port de lunettes de prescription durant le jeu en double, comme mesure transitionnelle seulement, pourvu que les parents comprennent que cette option ne rencontre pas les normes de sécurité, et qu'ils acceptent toutes responsabilités en cas de blessures. Les verres de prescription devraient être composés de polycarbonate pour minimiser la possibilité de bris.